

Se former aux métiers de la traduction spécialisée

Traducteur
Titre RNCP - Niveau I
Niveau 7 échelle européenne



CPF : 247659 / RNCP : 30831

DÉSIGNATION DU MÉTIER

Le **Chargé de traduction spécialisée** est un expert de la traduction et de la supervision sociolinguistique qui s'est spécialisé en information et documentation, en prestation du service de traduction et en gestion des outils technologiques liés à l'exercice de son activité.

Il exerce ses fonctions au sein d'agences de traduction prestataires de services pour les entreprises ou en tant que traducteur indépendant.

DÉSIGNATION DES FONCTIONS VISÉES

FONCTION PRINCIPALE	AUTRES INTITULÉS DE FONCTION
Chef/Chargé de projet en traduction	Chargé de projet
Traducteur spécialisé - Localisateur-Adaptateur	Traducteur technique Traducteur juridique Traducteur médical Traducteur pharmaceutique Traducteur financier Localisateur Traducteur-Adaptateur
Réviseur-Relecteur, Terminologue, Post-éditeur	Traducteur-Réviseur Traducteur-Relecteur Traducteur-post-éditeur Traducteur-terminologue

DESCRIPTION DES MODULES DE LA FORMATION

(vous pouvez consulter le programme détaillé de chaque module sur : www.estri.fr)

> Module 1 : Traduction et supervision sociolinguistique

Objectif 1 : Superviser l'information et le message d'un texte

Objectif 2 : Valider, post-éditer les travaux de traduction

> Module 2 : Information et documentation

Objectif : Elaborer et orienter la stratégie de ressources terminologiques et documentaires

> Module 3 : Prestation du service de traduction

Objectif 1 : Gérer la relation, la communication et la négociation avec le donneur d'ordre

Objectif 2 : Piloter, coordonner et organiser un projet de traduction/interprétation en respectant la responsabilité et la déontologie du traducteur/interprète

> Module 4 : Gestion des outils technologiques

Objectif : Exploiter les outils de traduction assistée par ordinateur et s'adapter aux évolutions technologiques du métier de traducteur

Se former aux métiers de la traduction spécialisée

PRÉREQUIS POUR ACCÉDER AU DISPOSITIF DE CERTIFICATION (HORS VAE)

- ▶ Être titulaire d'une licence LEA (Langues Étrangères Appliquées) ou de tout diplôme jugé équivalent de niveau II.
Avoir trois langues de travail :
 - ▶ français (obligatoire) : niveau C2
 - ▶ anglais (obligatoire) : niveau C1 *
 - + allemand ou espagnol ou italien (facultatif) : niveau C1

Niveau langue défini selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

PUBLIC

Toute personne ayant un projet professionnel lié aux langues, à la traduction

PROGRAMME À LA CARTE EN FONCTION DU PROJET DE FORMATION

- ▶ Suivi de la formation dans son intégralité
 - Volume horaire : 320 heures
 - Tarif public: 11 520 €
 - Tarif spécial demandeur d'emploi : 9 216,00 € (- 20 % sur tarif public)
- ▶ Suivi d'1, 2, 3 ou des 4 modules de la formation
 - Volume horaire : de 50 à 140 heures selon le module
 - Tarif public : de 1 800 à 5 040 € selon le module
- ▶ Suivi d'une session de formation en fonction des thématiques (détails sur www.estri.fr)
 - Volume horaire de 6 à 8 heures
 - Tarif : nous consulter

CONTACTEZ-NOUS :

ESTRI

23, place Carnot | 69286 Lyon Cedex 02 France

+33 (0)4 72 32 50 73

+33(0)6 82 93 40 98

estri@univ-catholyon.fr

—
estri.fr